



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
DECISION n° 2022-585
3-6 Autres actes de gestion du domaine privé

OBJET : Convention de mise à disposition de la salle du Zik Zac
à l'association « Ensemble vocal de l'Océan »

DGA Service à la
population
Direction de la Vie
Culturelle

Réf : SJ/ SS 259155

DGS :

DGA :

CAB :

CS :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que La Ville de La Teste de Buch est propriétaire de la salle le Zik Zac, située 53 avenue du Général Leclerc, qui a pour vocation d'accueillir des associations proposant des activités culturelles,

Considérant que l'association « **Ensemble vocal de l'Océan** » souhaite organiser des répétitions de chant.

DECIDE

ARTICLE 1 :

De mettre à la disposition de l'association « **Ensemble vocal de l'Océan** » domiciliée 22 rue du Carrousel à La Teste de Buch (33260), la salle le Zik Zac dans les conditions définies par la convention.

ARTICLE 2 :

La convention est conclue pour les dates suivantes : 12 et 13 novembre 2022, 25 et 26 février 2023, 1er et 2 avril 2023 et 24 et 25 juin 2023.

Cette occupation est consentie à titre gratuit. La Ville de La Teste de Buch prendra à sa charge les coûts liés à l'usage du lieu.

ARTICLE 3

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la responsable du SGC de Belin Beliet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 07/11/2022

Patrick DAVET
Pour le MAIRE
et par délégation
Le 1er Adjoint
Gérard SAGNES
Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221107-DEC2022_585-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2022

Affichage : 09/11/2022

Le Maire de La Teste de Buch
Patrick DAVET

